

Assemblée générale 2018 du 16/01/19

A Sagnes et Goudoulet

Personnes présentes : Olivier Mathis (président), Eric Lavastre (Trésorier), Jean-Marc Debard (FFRandonnées 07), Claudette Beaumes (Présidente FFRandonnées 07), William Torres, Agnès Audigier, Annie Lefebvre, Jean-Pierre Lefebvre (Maison de Vallée), Séverine Alix (OT Montagne Ardéchoise), Robert Brisson, Christian Lévêque Maire de Sagnes et Goudoulet, Huguette Levêque, Pascal Dribault.

Personnes excusées : Chalet du Mézenc (Les Estables), Jean-Claude Audigier (association DEPARTS), Bernadette Roche Présidente du SMA, Michel Jarlut (Gite Villevieille, Alexandre Dupont (AEM).

1. BILAN MORAL

1.1. Accueil des Mapuches sur la ligne de partage des eaux le dimanche 21 octobre

L'association Tourisme Rural Solidaire a participé au projet "Rencontre avec les Mapuches, peuple de la Terre du Chili" de l'association DEPARTS (Villeneuve de Berg) qui propose une dizaine de séjours solidaires à travers le monde.

Nous avons organisé une randonnée sur la ligne de partage des eaux et du GR[®]7 de Sagnes et Goudoulet jusqu'au Mont Gerbier de Jonc. Une cinquantaine de personnes a participé à cette journée.

Ce fut une très belle journée riche en rencontres et en échanges.





1.2. Site internet dédié au GR[®]7 et à ses vallées limitrophes

Je souhaite remercier les membres de l'association qui s'impliquent dans ce projet. Tout au long de l'année, il y a eu de nombreuses réunions pour le choix graphique, les textes, les photos ...

Aujourd'hui, le site est très abouti. Un grand merci à Jean Pierre Lefebvre pour tout le travail accompli pour la réalisation du site.

Les fonctions permettront à l'internaute/randonneur:

- De visionner les 3 itinéraires sur un fond de type carte de randonnées
- Télécharger les traces GPS
- De trouver les positions sur les itinéraires des différents prestataires (hébergement, commerces, services, ...)
- De trouver leurs types de prestations ainsi que leurs coordonnées
- De trouver les évènementiels les plus importants lors de leur séjour sur notre territoire
- De télécharger un PDF avec les différents hébergements sur les parcours

Les fonctions permettront aux membres :

- D'échanger via le forum (favoriser le lien entre les membres)
- D'être tenus informés en temps réel via le forum de la vie des itinéraires (en s'abonnant gratuitement aux diverses discussions)
- De télécharger des photos libres de droit de la photothèque pour leur communication
- De mettre en avant leurs actualités

Les prestataires retenus sont ceux des communes traversées ou limitrophes aux itinéraires, à une distance acceptable pour être rejoints par un randonneur. Nous utilisons les données APIDAE. Charge aux prestataires d'être à jour dans cette base de données.

Le service est gratuit mais nous inciterons les partenaires à adhérer à l'association afin de contribuer à la synergie touristique et économique.

Le lancement officiel est prévu début avril.

Il nous reste à faire la promotion du site via les différentes institutions touristiques et à fédérer plus de prestataires autour du projet.

Plusieurs actions vont être menées afin de faire connaître le site :

- Création d'une carte de présentation
- Réunion avec les directeurs des offices de tourisme concernés par les itinéraires
- Présentation du projet à ADT Ardèche et recherche de partenariat pour l'utilisation des données APIDAE.
- Participation aux rencontres du tourisme à Aubenas
- Lien avec le site sur la traversée de la montagne ardéchoise du SMA
- Rencontre avec le comité départemental Randonnée Ardèche

Le nom de GR étant protégé, nous avons fait une demande de convention auprès de la FFRP pour l'utiliser dans notre nom de domaine. Cette demande a été refusée. Nous devons rapidement retrouver un nom de domaine.

2. BILAN FINANCIER

Voir pièce annexe

3. PREVISIONNEL



Association Tourisme Rural Solidaire

Prévisionnel 2019

Dépenses		Recettes	
Désignation	Montant	Désignation	Montant
Communication	500,00 €		
Site internet Tourisme Rural Solidaire	110,00 €	Adhésion 2019	1 150,00 €
Nom de domaine	20,00 €	Adhésion particulier 20 €	400,00 €
Flyer GR7® (500 ex)	100,00 €	Adhésion professionnel 30 €	750,00 €
Domaine / hébergement / maintenance	270,00 €		
Fournitures bureau	10,00 €		
Matériel informatique			
vidéoprojecteur	250,00 €		
Affranchissements	10,00 €		
Assurance	240,00 €		
Groupama - RC	240,00 €		
Banque	40,00 €		
Frais tenue de compte	40,00 €		
Déplacement	100,00 €		
	100,00 €		
Total dépenses	1 150,00 €	Total recettes	1 150,00 €
Compte de résultat 2019	- €		

Solde banque au 01/01/19

1 876,33 €

4. COTISATIONS

Adhésion :

- Particulier : 20 €
- Professionnel : 30 €
- Association : 20 €

5. ELECTION DU BUREAU

Président : Olivier Mathis

Trésorier : Eric Lavastre

Secrétaire : Agnès Audigier

Voté à l'unanimité

6. DIVERS

6.1 Découverte des itinéraires proposés.

Deux randonnées guidées sont prévues pour permettre aux membres de l'association de découvrir ces itinéraires.

- St Agrève – Les Estables, du lundi 25 au vendredi 29 mars 2019
5 jour / 4 nuits en gîtes d'étape. Tarif prévisionnel : env. 200 € / pers.
- Le Caroux, Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, du mercredi 2 au dimanche 6 octobre 2019. 5 jours / 4 nuits en gîtes d'étape. Tarif prévisionnel : env. 200 € / pers. + Frais de déplacement covoiturage

Ces 2 séjours de randonnées sont ouverts aux membres du Foyer de ski de fond de Ste Eulalie et de la Maison de Vallée, à jour de cotisation.

6.2 Adhésion de l'association à La FFRP

- Permettre à l'association un rapprochement avec la FFRP dans le cadre du projet du site dédié au GR[®]7 et à la ligne de partage des eaux.
- Permettre aux adhérents de souscrire une adhésion FFRP avec assurance pour les randonnées proposées par TRS.

Ces deux propositions ont été acceptées par un vote à l'unanimité.

Le Président
Olivier Mathis

Bulletin d'adhésion 2019

Nom :		Prénom :		Date de naissance	
Adresse :					
Ville :				Code postal :	
Tél. :			Courriel :		
Profession :					
Structure :					
Activités de la structure :					
Adhésion	Particulier : 20 €				
	Association : 20 €				
	Professionnelle : 30 €				
Date de règlement		Mode			
Dons	Montant		Règlement		

Chèque à l'ordre de l'association Tourisme Rural Solidaire

En adhérant, vous autorisez l'association à diffuser vos coordonnées vers les membres de l'association afin de créer du lien.

En adhérant, vous vous engagez à communiquer aux près de vos proches, voisins ou confrères les missions de l'association.

Une ou plusieurs suggestions, des idées ?
